



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dialogue social

Question au Gouvernement n° 2324

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Fanget.

M. Michel Fanget. Monsieur le Premier ministre, l'emploi demeure la préoccupation majeure de nos concitoyens et c'est pour une part sur notre capacité à répondre à cette préoccupation majeure qu'ils nous jugeront dans un an presque jour pour jour. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Les choses sont loin d'être simples en matière d'emploi et les convulsions engendrées par l'adaptation nécessaire de notre économie affectent l'ensemble de notre société. Nous avons complètement changé de société au cours des vingt dernières années et les bouleversements survenus réclament un dialogue social permanent. Nos concitoyens sont aptes à comprendre et à prendre une part active dans la construction de la société du XXI^e siècle.

Le nouveau plan social élaboré par la société Michelin, à Clermont-Ferrand, et la décision brutale et scandaleuse de fermer l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, illustrent parfaitement les difficultés à décider ensemble.

Dans les deux cas, on supprime des emplois, mais dans des contextes radicalement différents. Chez Michelin, on supprime des emplois alors que la manufacture a été largement bénéficiaire en 1996, ce qui paraît paradoxal. Chez Renault, on licencie parce que les pertes enregistrées sur le dernier exercice nécessitent une adaptation. On comprend que nos concitoyens aient du mal à s'y retrouver.

Pourtant, dans les deux cas, il s'agit de compétitivité et de survie à moyen comme à long terme pour nos grandes entreprises sur le marché international.

La complexité des réalités économiques d'aujourd'hui exige une pédagogie adaptée et un dialogue permanent.

M. Christian Bataille. Des licenciements permanents !

M. Michel Fanget. Les rapports de force qui régissent encore trop souvent, en France, nos relations sociales et qui nous enlissent dans de longs et coûteux conflits sont archaïques. Le règlement des problèmes générés par cette adaptation nécessaire et permanente doit s'effectuer en amont, dans le cadre d'un nouveau dialogue social.

Si nous savons davantage comprendre cela, alors nous pourrions prendre un avantage décisif dans la dure bataille pour l'emploi, bataille que nous devons mener ensemble, car la France possède dans le monde d'aujourd'hui des atouts formidables, ce que perçoivent d'ailleurs bien clairement les jeunes qui, à plus de 60 %, expriment leur optimisme pour l'avenir.

Monsieur le Premier ministre, nous le sentons bien, notre capacité à dialoguer ensemble est une des clés du problème dans la bataille pour l'emploi que vous conduisez avec acharnement.

Pouvez-vous nous dire comment, dans les mois qui viennent, le Gouvernement entend initier ce nouveau dialogue social ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales. (« Encore ? » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Le ministre du pêche !

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Fanget, vous me permettrez de vous dire d'abord que je suis, pour bien des raisons, très attaché à la firme Michelin. Cependant, je ne voudrais pas

qu'on melange tout.

Le plan Michelin ne laissera aucun salarié aller pointer au chômage, parce qu'il a été l'objet d'une élaboration très poussée. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Vasseur à la pêche, Barrot à la pêche !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Laissez-moi répondre à mon compatriote, s'il vous plaît !

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Grâce à des actions de formation planifiées par avance, 550 changements de postes ont eu lieu au sein de l'entreprise. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Il y aura aussi un aménagement du travail, des préretraites. (Mêmes mouvements.)

En effet, 250 personnes seront reclassées à l'extérieur, mais cela se fera sur la base du volontariat, en prenant le temps de sélectionner et de préparer les bons projets professionnels.

Monsieur Fanget, il faut donc reconnaître que cette adaptation chez Michelin se fait en tenant compte des femmes et des hommes préoccupés par leur devenir. Dans ce domaine, nous avons progressé.

Bien sûr, il faut encore aller plus loin, mais nous gagnons chaque année 15 % de plus d'accords d'entreprises. Dans l'aménagement du temps, quatre millions de salariés sont désormais couverts par un accord de branche.

Bien sûr, le dialogue doit progresser.

Le Président de la République a eu raison de nous donner comme cap ce droit à la formation tout au long de la vie, qui sera une des grandes réponses à la mobilité des salariés dans l'avenir. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Vous ne croyez pas ce que vous dites !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Oui, monsieur Fanget, ensemble, nous ferons face par le dialogue ! (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Michel Fanget.

M. Michel Fanget. Monsieur le Premier ministre, l'emploi demeure la préoccupation majeure de nos concitoyens et c'est pour une part sur notre capacité à répondre à cette préoccupation majeure qu'ils nous jugeront dans un an presque jour pour jour. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Les choses sont loin d'être simples en matière d'emploi et les convulsions engendrées par l'adaptation nécessaire de notre économie affectent l'ensemble de notre société. Nous avons complètement changé de société au cours des vingt dernières années et les bouleversements survenus réclament un dialogue social permanent. Nos concitoyens sont aptes à comprendre et à prendre une part active dans la construction de la société du XXI^e siècle.

Le nouveau plan social élaboré par la société Michelin, à Clermont-Ferrand, et la décision brutale et scandaleuse de fermer l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, illustrent parfaitement les difficultés à décider ensemble.

Dans les deux cas, on supprime des emplois, mais dans des contextes radicalement différents. Chez Michelin, on supprime des emplois alors que la manufacture a été largement bénéficiaire en 1996, ce qui paraît paradoxal. Chez Renault, on licencie parce que les pertes enregistrées sur le dernier exercice nécessitent une adaptation. On comprend que nos concitoyens aient du mal à s'y retrouver.

Pourtant, dans les deux cas, il s'agit de compétitivité et de survie à moyen comme à long terme pour nos grandes entreprises sur le marché international.

La complexité des réalités économiques d'aujourd'hui exige une pédagogie adaptée et un dialogue permanent.

M. Christian Bataille. Des licenciements permanents !

M. Michel Fanget. Les rapports de force qui régissent encore trop souvent, en France, nos relations sociales et qui nous enlisent dans de longs et coûteux conflits sont archaïques. Le règlement des problèmes générés par cette adaptation nécessaire et permanente doit s'effectuer en amont, dans le cadre d'un nouveau dialogue social.

Si nous savons davantage comprendre cela, alors nous pourrions prendre un avantage décisif dans la dure bataille pour l'emploi, bataille que nous devons mener ensemble, car la France possède dans le monde

d'aujourd'hui des atouts formidables, ce que perçoivent d'ailleurs bien clairement les jeunes qui, à plus de 60 %, expriment leur optimisme pour l'avenir.

Monsieur le Premier ministre, nous le sentons bien, notre capacité à dialoguer ensemble est une des clés du problème dans la bataille pour l'emploi que vous conduisez avec acharnement.

Pouvez-vous nous dire comment, dans les mois qui viennent, le Gouvernement entend initier ce nouveau dialogue social ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales. (« Encore ? » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Le ministre du pêche !

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Fanget, vous me permettrez de vous dire d'abord que je suis, pour bien des raisons, très attaché à la firme Michelin. Cependant, je ne voudrais pas qu'on mélange tout.

Le plan Michelin ne laissera aucun salarié aller pointer au chômage, parce qu'il a été l'objet d'une élaboration très poussée. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Vasseur à la pêche, Barrot au pêche !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Laissez-moi répondre à mon compatriote, s'il vous plaît ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Grâce à des actions de formation planifiées par avance, 550 changements de postes ont eu lieu au sein de l'entreprise. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Il y aura aussi un aménagement du travail, des préretraites. (Mêmes mouvements.)

En effet, 250 personnes seront reclassées à l'extérieur, mais cela se fera sur la base du volontariat, en prenant le temps de sélectionner et de préparer les bons projets professionnels.

Monsieur Fanget, il faut donc reconnaître que cette adaptation chez Michelin se fait en tenant compte des femmes et des hommes préoccupés par leur devenir. Dans ce domaine, nous avons progressé.

Bien sûr, il faut encore aller plus loin, mais nous gagnons chaque année 15 % de plus d'accords d'entreprises. Dans l'aménagement du temps, quatre millions de salariés sont désormais couverts par un accord de branche. Bien sûr, le dialogue doit progresser.

Le Président de la République a eu raison de nous donner comme cap ce droit à la formation tout au long de la vie, qui sera une des grandes réponses à la mobilité des salariés dans l'avenir. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Vous ne croyez pas ce que vous dites !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Oui, monsieur Fanget, ensemble, nous ferons face par le dialogue ! (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Fanget Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2324

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 1997, page 1852

Réponse publiée le : 13 mars 1997, page 1852

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mars 1997